



15 novembre 2017

(17-6189)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>CHINE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>Standardization Administration of China - SAC</i> (Administration chinoise de normalisation) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Déchets de métaux non ferreux (SH 7112, 7404, 7503, 7602, 7902, 8002, 8103, 8101, 8104, 8106, 8108, 8109, 8112, 8113; ICS: 13.030.50). Déchets et débris de métaux précieux ou de plaqué ou doublé de métaux précieux; autres déchets et débris contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux du type de ceux utilisés principalement pour la récupération des métaux précieux (SH 7112), Déchets et débris de cuivre (SH 7404), Déchets et débris de nickel (SH 7503), Déchets et débris d'aluminium (SH 7602), Déchets et débris de zinc (SH 7902), Déchets et débris d'étain (SH 8002), Tungstène (wolfram) et ouvrages en tungstène, y compris les déchets et débris (SH 8103), Magnésium et ouvrages en magnésium, y compris les déchets et débris (SH 8104), Bismuth et ouvrages en bismuth, y compris les déchets et débris (SH 8106), Titane et ouvrages en titane, y compris les déchets et débris (SH 8108), Zirconium et ouvrages en zirconium, y compris les déchets et débris (SH 8109), Béryllium, chrome, germanium, vanadium, gallium, hafnium (celtium), indium, niobium (columbium), rhénium et thallium, ainsi que les ouvrages en ces métaux, y compris les déchets et débris (SH 8112), Cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris (SH 8113). Recyclage (ICS 13.030.50).
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Environmental Protection Control Standard for Imported Solid Wastes as Raw Materials - Nonferrous Metal Scraps</i> (Norme environnementale relative au contrôle des déchets solides importés en tant que matières premières - Déchets de métaux non ferreux), 6 page(s), en chinois
6. Teneur: La norme notifiée établit des exigences environnementales pour le contrôle des déchets de métaux non ferreux importés, des déchets associés et de la pollution radioactive.

7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de la vie ou de la santé des animaux et préservation des végétaux; protection de l'environnement.
8. Documents pertinents: -
9. Date projetée pour l'adoption: 31 décembre 2017 Date projetée pour l'entrée en vigueur: 1 ^{er} mars 2018
10. Date limite pour la présentation des observations: 15 décembre 2017
11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme: <i>WTO/TBT National Notification and Enquiry Center of the People's Republic of China</i> (Centre national de notification et d'information OMC sur les OTC de la République populaire de Chine) Téléphone: +86 10 84603881/84603950 Fax: +86 10 84603811 Courrier électronique: tbt@agsiq.gov.cn https://members.wto.org/crnattachments/2017/TBT/CHN/17_5094_00_x.pdf